

SYNEOS

RUE DU PORT
93460 GOURNAY SUR MARNE

Téléphone :

Mail :

Bon No : 1ere Gachée : 06:37 (1) 001419800 Quantité : 8.00 m3		Date : 15/09/2026 MAHE140926131811 Réf. commande(2) : F000665562		Zone : ZONE A Véhicule : 293C SANANKORO-DT-293-NS Chauffeur : CAMARA CAMARA Centrale : GOURNAY 01	
Client : C9268570 RAZEL BEC SEP50140-ZAC CO 3 RUE RENE RAZEL 91892		Chantier : SEVRAN2 SEVRAN Avenue John Fitzgerald Kennedy 93270 Sevrans		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 	
ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale		
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7) Dmax
3J250S1D20	BORDURE				S1
Ciment(type et classe) CEM II/C-M(S-L) 42.5		Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4)	
Appellation commerciale : BETON A BORDURE 250 S1 D20 CE CEM II				Température :	
Mode de livraison :				N° Grue : Retour béton	
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIBUTION CARBONE 8 METRE CUBE CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8 METRE CUBE RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 8 METRE CUBE CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8 METRE CUBE					Nom: Signature du client:
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non